



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la recherche

Question au Gouvernement n° 3413

Texte de la question

## INVESTISSEMENTS D'AVENIR

M. le président. La parole est à M. Olivier Carré, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Olivier Carré. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Hier, le Président de la République a présenté aux Français les principales orientations du programme " Investissements d'avenir ", piloté par le remarquable commissaire général à l'investissement René Ricol, sous l'autorité du Premier ministre.

Près de 1 600 projets ont été expertisés par un jury international indépendant, composé de scientifiques et d'experts internationaux. Un quart d'entre eux a été retenu pour recevoir des financements. Ainsi, près de 60 % de l'enveloppe de 35 milliards d'euros que nous avons votée il y a seulement quinze mois devrait être débloquée avant la fin de l'année.

Au-delà de l'argent investi ou prêté par l'État, ces projets sont toujours cofinancés par des collectivités, par des établissements publics ou même par des entreprises. L'effet de levier permet de soutenir le développement de près de 1 700 entreprises sur notre territoire, avec des répercussions très significatives sur l'emploi qualifié. Il est aussi déterminant pour l'avenir de nos universités, auxquelles je vous sais attachée.

La France doit ainsi reprendre sa part dans l'innovation mondiale et les grands marchés de demain sur les énergies durables, les biotechnologies, le numérique et l'avionique. Au passage, donnons un grand coup de chapeau à Airbus.

Madame la ministre, pouvez-vous nous préciser quelles sont les étapes qui vont permettre le déblocage effectif des fonds et quels sont les principaux secteurs concernés ? Qu'attendez-vous de ces investissements en termes de croissance et d'emploi ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député Olivier Carré, il y a deux ans, au plus fort de la crise économique, le Président de la République a fait un choix tout simplement visionnaire, (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), celui d'investir 35 milliards d'euros pour préparer l'avenir de notre pays...

M. Marcel Rogemont. Et de créer 100 milliards d'euros de dettes !

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. ... en affichant trois ambitions.

La première est de faire émerger dix grandes universités à visibilité mondiale dans notre pays.

La deuxième est de répondre aux défis sociétaux du XXI<sup>e</sup> siècle, à commencer par celui de l'énergie que vous avez évoqué, monsieur le député, en développant les énergies du futur, les biocarburants, l'éolien, le photovoltaïque, les énergies marines, mais aussi la sûreté nucléaire. En matière de santé, il s'agit d'investir dans une demi-douzaine d'instituts hospitalo-universitaires, dans des domaines aussi divers que la chirurgie, les virus, la cardiologie, ou demain le cancer.

La troisième ambition est de sortir renforcés de la crise, en construisant les filières industrielles du futur dans chacun de nos territoires : le ferroviaire à Valenciennes, l'aéronautique à Toulouse, la nanoélectronique à Grenoble, les matériaux à Nantes ou en Lorraine. Ce sont les technologies du futur qui créeront des milliers d'emplois demain.

Les investissements d'avenir visent à faire de la France un grand pays d'innovation dans un monde qui bouge, qui est ouvert. Une France qui innove et qui crée, c'est tout le contraire du programme du parti socialiste, qui a fait le choix de l'immobilisme et du repli. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Carré](#)

**Circonscription :** Loiret (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3413

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 juin 2011